



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Bureau de l'intégration des migrant-e-s
et de la prévention du racisme IMR
Fachstelle für die Integration der MigrantInnen
und für Rassismusprävention IMR

Grand-Rue 26, 1700 Fribourg

T +41 26 305 14 85, F +41 26 305 14 08
www.fr.ch/integration

Exposition « Nous et les Autres - des préjugés au racisme »

Offre pour les écoles fribourgeoises (secondaire I et II)

NOUS ET LES AUTRES
DES PRÉJUGÉS AU RACISME

WIR UND DIE ANDERN
VOM VORURTEIL ZUM RASSISMUS

**MUSEE D'ART
ET D'HISTOIRE
FRIBOURG
MUSEOSCOPE**

Semaine
contre
le racisme
Woche
gegen
Rassismus
Fribourg/Freiburg

2021



MUSÉE
DE L'HOMME

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

1. Introduction

Qu'est-ce que le racisme ? Comment est-il construit ? Quel est son passé ? Quels sont ses liens avec les sciences ? Pourquoi le racisme perdure-t-il aujourd'hui malgré des évolutions et l'introduction de l'égalité entre tout-e-s dans le droit ? Pourquoi des manifestations dénoncent-elles le racisme systémique à Fribourg ? Comment puis-je lutter contre le racisme ?

Telles sont les questions abordées par l'exposition itinérante « Nous et les Autres- des préjugés au racisme ». Créée en 2017 par le Muséum national d'Histoire naturelle – site du Musée de l'Homme – à Paris et adaptée au contexte suisse par le Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme IMR, cette exposition est un outil pour mieux comprendre le fonctionnement du racisme, son histoire et ses manifestations actuelles.

Elle a été montrée une première fois au Musée d'art et d'histoire de Fribourg MAHF au printemps 2022. Le nombre particulièrement élevé de visites scolaires et les retours positifs des enseignant-e-s fribourgeoises ont conforté l'IMR de la pertinence et de l'actualité de cette exposition : pour le domaine éducatif, pour les enfants et les jeunes, mais également pour les professionnel-le-s.

En parallèle, l'exposition a été proposée sous une forme itinérante plus concise aux établissements scolaires fribourgeois du secondaire I et II. Elle a été accueillie entre 2021 et 2024 aux Cycles d'orientation de Morat, Tavel, Bulle, Jolimont et DOSF (Fribourg), ainsi qu'au Collège du Sud à Bulle et au Gymnase intercantonale à Payerne. Pour répondre au succès récolté jusqu'alors, l'IMR prolonge la possibilité d'accueillir cette exposition jusqu'à la fin 2026 et invite les autres établissements fribourgeois à l'accueillir à leur tour.

2. Thématiques de l'exposition et liens au PER

L'exposition itinérante est divisée en quatre parties :

Partie 1 : Le racisme, comment ça fonctionne ?

Au travers de mises en situation et de définitions, les mécanismes du racisme au niveau individuel et collectif sont explicités. Les concepts-clés sont la catégorisation, la hiérarchisation, l'essentialisation et les préjugés.

Partie 2 : Quelle est l'histoire du racisme ?

Historiquement, la notion de « race » a été inventée en Europe. Elle a servi à justifier la domination européenne (colonisation, esclavage, génocide) sur des populations considérées comme inférieures. Cette histoire imprègne nos imaginaires jusqu'à aujourd'hui.

Partie 3 : Que dit la science ?

Jusqu'au 20^e siècle, des scientifiques ont permis de justifier le racisme. Par leurs théories, ils ont renforcé les inégalités et les discriminations. Ensuite, la génétique a démontré que la « race » au sens biologique n'existait pas, mais le terme continue à être utilisé en tant que construction sociale.

Partie 4 : Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Malgré de nombreuses luttes, le racisme existe encore aujourd'hui. Il se manifeste sous différentes formes, aux niveaux individuel et systémique : insultes, clichés, discriminations dans l'accès à la

formation, au travail, au logement, etc. Cette partie de l'exposition laisse la place à des témoignages, un film et des photos d'acteurs engagés dans la lutte contre le racisme.

Ces thématiques s'inscrivent dans le domaine **FG 35 du PER** (Citoyenneté) et renforcent les **capacités transversales** (collaborations, pensée créatrice, démarche réflexive). Pour plus d'infos, cf. page 11 du dossier pédagogique joint¹.

3. Visites guidées

Afin d'optimiser l'effet d'apprentissage et de sensibilisation, nous vous proposons des visites guidées (d'une durée de 90 minutes) en deux temps :

- > Un moment de sensibilisation et découverte de l'exposition pour les enseignant-e-s ;
- > Des visites guidées sur deux périodes scolaires pour chaque classe en présence d'un-e enseignant-e et d'un-e médiateur/trice culturel-le (cf. page 10 du dossier pédagogique).

En complément des visites, l'IMR met à disposition un **dossier pédagogique pour les enseignant-e-s** et un **carnet découverte** à utiliser pendant et après la visite par les élèves.

4. Matériel d'exposition

L'exposition itinérante est bilingue et contient des panneaux et des fichiers audiovisuels. Sa version complète est composée de :

- > 17 panneaux de 1m (longueur) sur 2 m (hauteur)
- > 3 fichiers vidéo (en fichier « Vidéo MP4 »)

Les contenus de ces différents éléments peuvent être demandés auprès de l'IMR.

5. Répartition des responsabilités entre l'IMR et l'établissement scolaire

L'IMR offre :

- > Les panneaux sous forme de « Roll up » et les fichiers audiovisuels ;
- > La mise en scène de l'exposition ;
- > Le matériel pédagogique : carnets découvertes imprimés pour les élèves, dossiers pédagogiques pour les professeur-e-s ;
- > Des visites guidées avec une équipe de médiateurs et médiatrices ;
- > La formation des médiateurs et médiatrices.

L'établissement scolaire fournit :

- > Un lieu propice (60 à 100 m²) et si possible, sous surveillance ;
- > Des écrans (1 pour le Sec I, 2 pour le Sec II) pour la projection des films (cf. annexe)² ;

¹ Ce dossier a été élaboré dans le cadre de l'exposition au MAHF avec le soutien du programme « Culture et école ».

² Du matériel audiovisuel peut être emprunté auprès du centre de documentation à la HEP Fribourg (en principe pour une durée d'un mois) : <https://www.hepfr.ch/dm/multim%C3%A9dia-elearning-appareils-et-services>

> La planification interne des visites guidées (en collaboration avec l'IMR).

6. Disponibilités de l'exposition

L'IMR dispose des droits sur l'exposition complète jusqu'à la fin de l'année civile 2026. A ce jour, l'exposition itinérante a déjà été accueilli aux Cycles d'orientation de Morat, Tavel, Bulle, Jolimont et la DOSF (Fribourg), ainsi qu'au Collège du Sud à Bulle et au Gymnase intercantonale à Payerne.

L'IMR vous propose de l'accueillir chez vous **de janvier 2025 à décembre 2026**.

Une durée d'exposition **d'un mois au minimum** est conseillée.